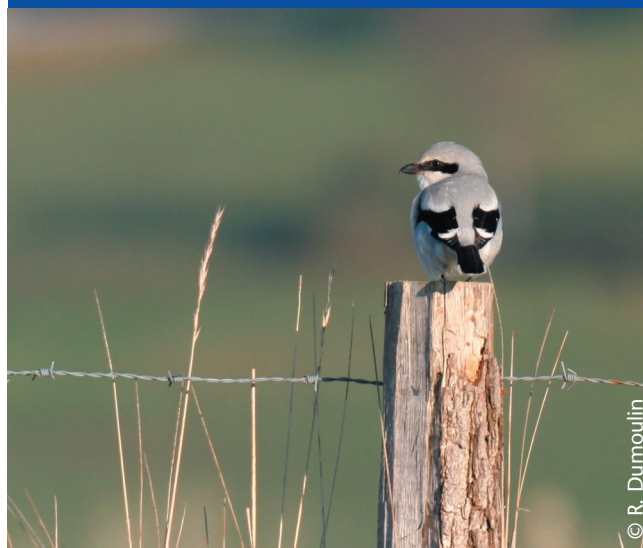


Code Natura 2000 : A 340

## Pie-grièche grise

## Carte d'identité

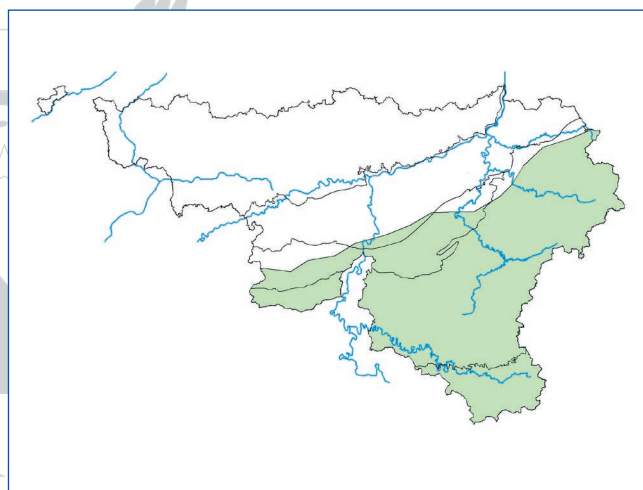
**Nom scientifique :** *Lanius excubitor***Classification :** oiseau, passereau**Taille :** 24 - 25 cm**Poids :** 55 à 70 g**Présence en Wallonie :** Toute l'année**Nid :** dans des buissons épineux ou de grands arbres, les boules de gui sont appréciées**Nombre d'œufs :** 4 à 6**Nombre de nidification :** 1 par an**Hivernage :** Europe**Alimentation :** gros insectes, petits rongeurs, reptiles, passereaux...**Protection :** maintien des habitats fréquentés par l'espèce

© R. Dumoulin

## Observer

Il y a deux ans, quelques parcelles de résineux ont été converties en landes car elles étaient implantés sur des sols trop humides. Lors de l'exploitation, quelques arbres morts ont été laissés sur pied, formant des chandelles au milieu de la zone ouverte. Cette zone ouverte au milieu du massif forestier attire déjà une faune diversifiée : les cervidés viennent s'y nourrir des jeunes recrûs de feuillus, le pic noir vient défoncer les dernières souches à la recherche de fourmis et les papillons profitent de la floraison pour polliniser les nombreuses fleurs apparues lors de la mise en lumière. Sur une des chandelles, un oiseau de taille moyenne au plumage gris, blanc et noir semble scruter les alentours. Il a une allure de rapace mais son bec est un peu moins crochu et il n'a pas les puissantes serres des rapaces. Son masque noir est assez remarquable. À un moment donné, l'oiseau quitte son perchoir et plonge au sol quelques mètres plus loin. Il semble avoir capturé quelque chose. De retour au sommet du tronc mort, l'oiseau déguste rapidement un lézard. C'est la technique de chasse de la pie-grièche grise.

La pie-grièche grise est un oiseau de la taille d'un merle mais qui se tient plus verticalement lorsqu'il est posé. Elle a une queue assez longue, noire aux bords blancs. Le ventre, la poitrine et la gorge sont blancs. Le dos, la nuque et le dessus de la tête sont gris. Les ailes sont noires avec une tache blanche et un masque noir s'étend du bec noir vers l'arrière de la joue en passant sous l'œil. Le bec est assez fort et se termine par un petit crochet.



## Étudier

La pie-grièche grise niche dans la plupart des pays européens, avec une plus forte abondance au nord et à l'est du continent. En Wallonie, le pie-grièche grise niche en Lorraine, en Ardenne et en Fagne-Famennes. Quelques couples s'installent parfois dans le Condroz. Au nord de la Meuse, elle ne niche pas mais on la rencontre parfois en hivernage. La population nicheuse en Wallonie est estimée entre 240 et 320 couples. Elle est en augmentation chez nous. En hiver, une partie des individus des pays Scandinaves viennent chez nous et les effectifs sont donc plus élevés.

La pie-grièche grise fréquente des milieux ouverts avec des arbres et des arbustes épars. Ce sont des prairies de fauches (humides ou sèches), des landes (humides



ou sèches), des tourbières, des friches, des pâtures, des cultures vivrières... avec une préférence pour les landes humides et les prairies du bocage. Elle niche aussi dans des coupes à blanc et de jeunes plantations qui sont des habitats de substitution temporaires mais de plus en plus utilisés pour la nidification. En hivernage, la pie-grièche grise est moins exigeante. On peut la retrouver dans une plus grande variété d'habitats ouverts avec quelques perchoirs.

La présence de perchoirs (arbres, poteaux et fils électriques, haies, arbustes...) d'une hauteur de 6 à 8 mètres (parfois plus) est indispensable pour la pie-grièche grise qui chasse à l'affût depuis ces perchoirs. L'abondance de nourriture (herpétofaune, gros insectes et petits rongeurs) dans un site va aussi attirer la pie-grièche grise.

Le territoire de la pie-grièche grise s'étend sur 25 à 50 ha et est généralement occupé durant toute l'année. Il contient une mosaïque d'habitats ouverts dans lesquels les oiseaux vont se nourrir. Le nid est souvent placé assez haut (8 à 15 m) dans une haie d'épineux ou dans un grand arbre isolé ou en alignement.

Le régime alimentaire de la pie-grièche grise est composé essentiellement de campagnols (agrestes et des champs) qui constituent environ 75 % des proies capturées. Le reste du menu est composé de gros insectes (coléoptères, bourdons, libellules...) souvent capturés en vol ainsi que de lézards et de batraciens. Parfois, la pie-grièche grise poursuit un petit passereau et le

mange si elle l'attrape. Lorsqu'il y a une certaine abondance de proies, la pie-grièche constitue des réserves de nourriture. Elle empale ses proies sur des épines ou des fils de fer barbelés.

### Protéger

Les principaux problèmes rencontrés par la pie-grièche grise sont la disparition de son habitat (surtout les bocages, les haies, les landes...) suite à l'expansion urbanistique, le boisement naturel des milieux ouverts et l'intensification de l'agriculture. Des hivers rigoureux avec une forte couche de neige sont aussi défavorables à la pie-grièche.

Bien que la population wallonne de pie-grièche grise semble en bonne santé, il est important de gérer les habitats favorables afin de garder leur caractère attractif pour cette espèce.

### En milieu agricole

L'agriculteur veillera à maintenir les prairies humides et les milieux marécageux en évitant de les drainer et en laissant les crues inonder les prairies. Les fossés et drains bouchés depuis plusieurs années ne devraient pas être curés ou débouchés.

Les arbres isolés et les haies libres d'essences indigènes seront maintenus, particulièrement les haies à majorité d'épineux. On évitera tout travail de taille entre début mars et mi-août.

Les vieilles pâtures, prairies humides et prairies de fauche (plus de 5 ans) ne devraient pas être converties en cultures. Le sursemis devrait être évité sauf s'il a pour but d'augmenter la diversité floristique.

Les interventions dans les prairies et les pâtures (fauche, fertilisation, pâturage...) devraient être menées après le 15 juin en zone précoce et après le 30 juin en zone tardive. S'il y a du bétail, on évitera de lui donner des concentrés ou du foin.

Les apports d'intrants devraient être limités à un épandage annuel de fumier ou de compost. On évitera l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sauf s'il y a prolifération de rumex ou de chardons. Les insecticides et autres zoocides (rodenticides anticoagulants) seront laissés de côté. Enfin, on veillera à traiter le bétail avec des vermifuges n'ayant pas d'effet sur les insectes (benzimidazoles, imidazothiazoles, salicylaninides, isoquinoléines, milbémycines).

En cas de fauche, on veillera à maintenir des bandes refuges en bordure de parcelle, si possible le long des haies ou des zones les plus humides. Les mesures agri-environnementales peuvent être mises en place dans ce cadre.

Les communes devraient aussi appliquer le régime du fauchage tardif le long des routes et des chemins partout où cela est compatible avec la sécurité routière.

#### *Dans les milieux tourbeux et les landes*

Le gestionnaire veillera à maintenir le caractère ouvert de ces milieux. Le recouvrement arboré et arbustif ne devrait pas dépasser 30 % de la superficie des parcelles. Le pâturage par bovins ou par ovins peut être mis en place. Si cela est impossible, on effectuera le travail de manière mécanique au moyen de débroussailleuses. Il est cependant important de laisser des arbres et des buissons bien répartis sur les territoires afin que la pie-grièche dispose de suffisamment de perchoirs et de sites de nid. Par exemple, la pie-grièche apprécie fortement la présence de quelques grands épicéas dans son territoire : il en suffit de 3 par 50 ha pour qu'elle s'installe dans l'un d'eux.

Les pessières installées sur sol tourbeux devraient être converties petit à petit en landes après exploitation afin de recréer des zones nettement plus favorables à la faune.

#### *En forêt*

Les lisières devraient être particulièrement développées, surtout l'ourlet herbeux qui ne sera pas fauché chaque année. On veillera cependant à limiter l'envahissement de celui-ci par des fauchages en rotation d'une partie de la bande. Ces fauches se feront en automne.

Lors des mises à blanc, le gestionnaire pourrait laisser quelques arbres morts sur pied afin de créer quelques perchoirs.

